

# Présentation

## de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Alexis de Tocqueville Pour la Sauvegarde de l'église de Tocqueville seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la délégation Normandie dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# Contacts



## Fondation du patrimoine

Délégation Normandie  
90, rue Saint-Blaise  
BP 08  
61001 Alençon  
02 33 29 95 36  
normandie@fondation-patrimoine.org  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur



## COMMUNE DE TOCQUEVILLE

Mairie  
27, rue Alexis de Tocqueville  
50330 Tocqueville  
mairie.tocqueville50@orange.fr  
[www.tocqueville50330.fr](http://www.tocqueville50330.fr)



## ASSOCIATION ALEXIS DE TOCQUEVILLE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE TOCQUEVILLE

27, rue Alexis de Tocqueville  
50330 Tocqueville  
contact@tocqueville-association.org  
[www.tocqueville-association.org](http://www.tocqueville-association.org)



Association loi 1901 créée en avril 2009. Son objectif est d'aider la commune de Tocqueville à restaurer l'église en apportant des fonds qui résultent de dons et du produit de manifestations. Chaque année, l'Association organise des manifestations dont une foire aux livres le 14 juillet, et une randonnée découverte « dans les pas d'Alexis de Tocqueville » le dernier samedi de juillet. **La cotisation d'adhésion annuelle est de 5€.**



# ► Je donne !

## POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT TOCQUEVILLE

MANCHE



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photocodécouverte ©Commune de Tocqueville - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

### UN PEU D'HISTOIRE...

Au cœur du Val de Saire, Tocqueville s'enorgueillit d'avoir eu comme illustre habitant **Alexis de Tocqueville** (1805-1859), écrivain, philosophe et homme politique, excellent visionnaire de l'évolution de nos démocraties. Il aimait séjourner au château où il a rédigé beaucoup de ses œuvres. Alexis et son épouse reposent au pied du clocher de l'église Saint-Laurent.

L'église date du 13e siècle, en témoignent les trois fenêtres à lancettes du chevet, de style ogival, visibles dans la sacristie. Elle comportait alors le chœur, la nef, un bas-côté nord et un clocher à bâtière au sud. Les arcades en ogives sont soutenues par des piliers cylindriques, grossièrement travaillés. La chapelle du Rosaire (14e) ouvre sur le chœur et prolonge le bas-côté. Après la Révolution, le mobilier, détruit, a été remplacé : Jean Philippe Aubin, menuisier de Valcanville élève le maître-autel et le retable à deux colonnes ; les statues de saint Laurent et de saint Vincent sont mises en place ; le tableau central, La Résurrection, par Legendre est de 1847. En 1895, l'église fait l'objet de grands travaux. Le portail ouest est transféré au nord, remplacé par un portail en pierre calcaire. Le pignon porte à son sommet une statue du Sacré-Cœur.

Un bas-côté est construit au sud dans le même style que celui du nord. Le clocher est exhaussé et devient à double bâtière ; il était surmonté d'un clocheton, aujourd'hui disparu. Un tableau classé Le Sacrifice d'Abraham (17e), ainsi que deux statues en pierre du 15e : sainte Marthe et une Vierge à l'Enfant, méritent une visite.

### LE PROJET DE RESTAURATION

De gros travaux de mise hors d'eau ont été effectués entre 2009 et 2016, avec la réfection complète de la toiture et la restauration des 16 vitraux et des meneaux. Un nouveau programme, engagé en 2017, doit se poursuivre jusqu'en 2021, avec notamment la peinture de la statue extérieure du Sacré-Cœur, la rénovation de l'éclairage, la restauration du tableau classé, celle du maître-autel, des statues et de son tableau, la poursuite de la lutte contre l'humidité pour un montant prévisionnel de 100 000 € HT. Vos dons aideront la petite commune de Tocqueville (280 h.) à le financer ; vous pourrez en mesurer l'avancement en visitant l'église ouverte tous les jours.

<b>Montant des travaux</b>	100 000 €
<b>Objectif de collecte</b>	30 000 €
<b>Début des travaux</b>	2019



► **Oui, je fais un don** pour aider la restauration de

### L'EGLISE SAINT LAURENT TOCQUEVILLE

Eti j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/2244](http://www.fondation-patrimoine.org/2244)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**L'EGLISE SAINT LAURENT TOCQUEVILLE**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

#### Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>		

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre